le Peuple

Organe officiel de la CGT

53e / la cgt / congrès

du 27 au 31 mars 2023
Clermont-Ferrand

Quotidien du 53e congrès de la CGT

03

29/03/2023

LE PEUPLE SE SOULÈVE

AU PROGRAMME

7h15 Réunion du bureau du congrès - **8h35** Présentation du document d'orientation - **9h20** Film du lancement du thème 1 et préambule du document d'orientation - **9h25** Introduction du débat sur le préambule et le thème 1 du document d'orientation - **9h40** Débat général - **10h30** Poursuite du débat préambule et thème 1 du document d'orientation- **11h40** Table ronde « Évolution du salariat » - **12h20** Clôture des inscriptions des demandes d'intervention sur le thème 2 du DO- **12H30** Déjeuner - **14h05** Défense des amendements sur le préambule et le thème 1 du DO - **14h50** Vote du préambule et du thème 1 - **15h05** Introduction du débat sur le thème 2 du Document d'Orientation - **15h20** Débat général - **16 heures** Pause - **6h40** Poursuite du débat général - **17h10** Réponse de la commission - **17h30** Table ronde « La place de la jeunesse dans la CGT » - **18 heures** Clôture des inscriptions des demandes d'intervention sur le thème 3 du DO -**19 heures** Réunion du comité confédéral national

la cgt

LES COULISSES

Inter-séance festive.

Flipper revendicatif.

le Peuple
Organe officiel de la CGT

Éditeur :
la CGT, 263, rue de Paris,
93516 Montreuil Cedex.

Directrice de la publication :
Nathalie Verdeil

Rédactrice en chef :
Eva Emeyriat

Rédactrice en chef technique - Conception graphique :
Sylvie Lebrun

Rédacteurs :
Houda Benallal, Arthur Brondy, Ludovic Finez, Élodie Hertu, Yvon Huet, Lennie Nicollet, Clément Pouré, Sonia Reyne, Michel Scheidt

Rédacteurs graphistes :
Séverine Calippe, Christophe Lente

Secrétaires de rédaction :
Francis Ambrois, Isabelle Puzelat, Erwan Serveau

Correcteur :
Philippe Zirn

E PUB :
Fabien Coatrieux

Impression :
La Montagne, imprimerie Groupe Centre France à Clermont-Ferrand

Crédit photo :
Denis Meyer et Jean-Nicholas Guillo, sauf mention contraire

ÉDITO

Géraldine Madounari
membre du bureau du congrès

Clermont la Rouge et ses irréductibles militants

C'est sous un magnifique soleil de printemps que 35 000 manifestants se sont donné rendez-vous, Place du 1er Mai, pour dire non, une fois de plus, à cette contre-réforme infâme et injuste. Ensemble, nous avons pu démontrer, s'il en était encore besoin, notre détermination à faire barrage à la machine de destruction souhaitée par Macron et son gouvernement. Nous avons prouvé, une fois encore, notre capacité à nous rassembler autour de l'essentiel. Le projet de transformation de société que nous portons, la lutte contre le racisme et l'extrême droite, la place des femmes et des jeunes dans nos structures feront partie des nombreux sujets lors de nos prochains débats. La CGT, vieille dame de cent vingt-huit ans, en perpétuelle évolution, n'a jamais été une question d'individus mais bien de femmes et d'hommes qui militent dans leur territoire pour que les travailleuses et travailleurs portent les revendications nécessaires au monde du travail d'aujourd'hui et de demain, qui a vécu un profond bouleversement ces trois dernières années. Nous aurons donc la responsabilité d'envoyer un message fort aux syndicats et aux camarades. Ce message doit être celui d'une feuille de route ambitieuse et réalisable pour et par toutes et tous. Cette feuille de route devra être celle qui permettra demain que le syndicat ait les moyens pour gagner de nouveaux droits. Mais, pour cela, il faut que nos débats soient respectueux. Faisons confiance aux congressistes pour être à la hauteur de notre organisation syndicale. Ne donnons à personne l'occasion de penser que nous ne sommes pas assez forts pour sortir de ce congrès unis autour de nos orientations qui seront débattues dès aujourd'hui. Des orientations qui seront la réponse aux enjeux du monde du travail d'aujourd'hui et de demain.
Bons débats ! Vive le 53e Congrès ! Vive la CGT ! ◆

« Nous avons prouvé, une fois encore, notre capacité à nous rassembler autour de l'essentiel. »

SOMMAIRE

04
Rapport d'activité
Par Fabrice Angéi, direction confédérale sortante

06
Lutte marquante
Les travailleurs sans papiers du café Marly

10
Rapport financier
Par David Dugué, administrateur sortant

13
Rapport de la commission financière de contrôle
Par Patrice Bossart, membre de la CFC sortante

14
Mobilisation
Tous en manif à Clermont-Ferrand !

16
Histoire sociale
Charonne, regarder l'histoire en face !

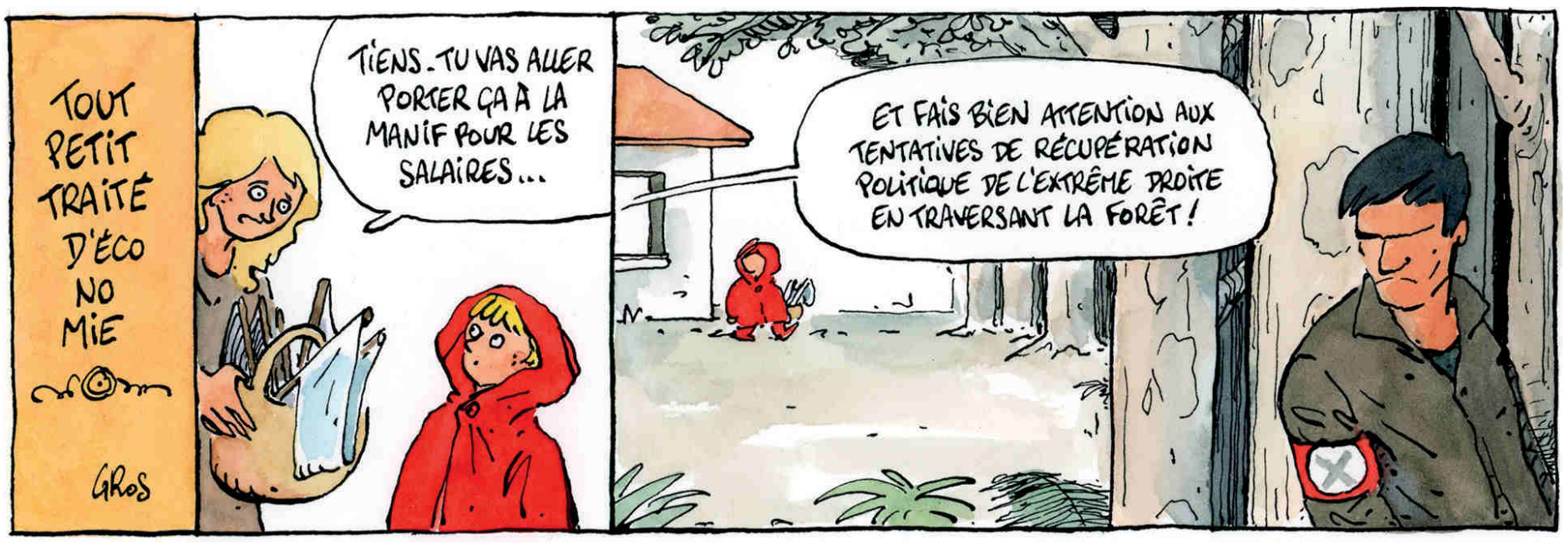

le Peuple EN DEUX CLICS

Retrouvez toutes les publications militantes CGT en téléchargeant l'application **« le kiosque CGT »** sur votre smartphone, tablette ou votre ordinateur.

Elles vous accompagnent partout et sont consultables même en l'absence de réseau internet. Retrouvez sur le kiosque la version quotidienne du *Peuple congrès* distribué tous les matins en format papier, en version augmentée avec les vidéos, photos, les résultats des votes et les rapports complets. Cliquer sur les icônes signalant un article enrichi, comme celle-ci : ▶

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Il y a danger pour les salariés et pour la démocratie. Plus que jamais nous devons redoubler d'intensité dans notre lutte contre les idées d'extrême droite en montrant l'imposture sociale de ces partis.

Un mandat inédit

TRAIT D'UNION// Au nom de la commission Rapport d'activité, Fabrice Angei, membre de la direction confédérale sortante, a présenté hier après-midi le bilan d'activité du précédent mandat, qui s'est achevé à l'ouverture du congrès.

« Cinq femmes et cinq hommes, c'est le principe qui a prévalu pour la composition de notre commission de travail. À la CGT, la parité est un principe qui ne saurait être ni secondaire ni à géométrie variable, mais bien un enjeu constant, auquel nous sommes viscéralement attachés », a rappelé Fabrice Angei, membre de la direction confédérale sortante. Ce document a été validé par la commission exécutive du 20 octobre 2022 à l'issue de quatre séances d'échanges et de coconstruction, les 5 avril, 5 septembre, 4 et 20 octobre 2022. Il se veut comme un trait d'union entre les orientations du 52e Congrès et celles contenues dans le document d'orientation de ce congrès, qui seront soumises cette semaine à l'adoption des syndicats. Le rapport d'activité ne peut être vu sous le seul prisme du seul bilan de la direction confédérale. Il reflète le bilan d'activité de la CGT dans son ensemble. Comme le congrès est celui des syndicats de la CGT et les résolutions décidées les engagent, comme elles engagent aussi les organisations et les structures de la CGT..

00_CRÉDIT

Un mandat inédit

Un mot caractérise et qualifie le mandat qui s'achève : inédit. Oui, nous avons vécu un mandat inédit. Un mandat qui aura été long, près de quatre années, qui constitue probablement le plus long pour une direction nationale de la CGT.

Outre le premier conflit des retraites, quatre éléments marquants ont percuté ce mandat. Tout d'abord la pandémie de la Covid-19 avec ses vagues successives de confinement et de pseudo-confinement. Elle a mis en évidence l'importance à la fois des services publics et des travailleurs dits « invisibles ». Elle a révélé au grand jour la déshérence de l'hôpital public saccagé par les politiques des gouvernements successifs. Elle a questionné aussi sur le travail, son sens, sa finalité.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a eu de forts impacts économiques pour les salariés et les populations dans un grand nombre de pays, dont le nôtre. À cela s'ajoute avec force, depuis le printemps 2022, une profonde crise du pouvoir d'achat couplée à une inflation générée par une spéculation d'un niveau que nous n'avions pas connu depuis fort longtemps. Soyons clairs, l'indignation de la CGT n'est pas à géométrie variable. Sa mobilisation en faveur de la paix ne l'est pas non plus. De la Palestine à l'Ukraine en passant par l'Irak, l'Afghanistan et la Syrie, notre internationalisme syndical se développe. Nous exprimons notre solidarité envers les peuples agressés. Nous condamnons les armées et gouvernements qui agressent. De ce point de vue, la lutte de libération nationale du peuple palestinien ressemble à celle, en cours, des peuples d'Ukraine. Ce n'est pas un hasard si des drapeaux palestiniens ont côtoyé les drapeaux ukrainiens lors des manifestations en faveur de la paix. En la matière, nous avons à changer de braquet pour clamer encore plus fort notre culture de la paix.

« Nous exprimons notre solidarité envers les peuples agressés. Nous condamnons les armées et les gouvernements qui agressent. »

Le troisième élément est de nature électorale. Après l'élection présidentielle par défaut, marquée par l'abstention, les élections législatives d'avril 2022 ont débouché à la fois sur une majorité présidentielle minoritaire et sur l'arrivée en force de l'extrême droite, désormais en embuscade. Il y a danger pour les salariés, il y a danger pour la démocratie. Plus que jamais nous devons redoubler d'intensité dans notre lutte contre les idées d'extrême droite en mettant en lumière l'imposture sociale de ces partis. Enfin, la sécheresse persistante et les incendies catastrophiques de l'été 2022 sur l'ensemble du territoire sont venus rendre palpable le changement climatique et l'urgence de changer de paradigme, en soulignant la pertinence de nos propositions. Une réalité qu'atteste le 6e rapport du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec). Les bouleversements actuels du climat aggravent les inégalités, les tensions, les affrontements entre les nations. Ils impacteront les peuples, provoquant toujours plus de migrations et de flux de réfugiés. En France, comme partout, ce sont bien souvent les plus pauvres et les plus précaires qui sont les plus exposés aux catastrophes écologiques en cours. Qui sont victimes de la malbouffe, de l'insalubrité des logements, des expositions dangereuses au travail. Ce sont également eux qui souffrent le plus des difficultés d'accès aux services publics.

Travailler largement avec d'autres

Tous les enjeux qui concernent la vie quotidienne et le travail sont syndicaux. Comme pour le féminisme, l'environnement n'est pas qu'un enjeu sociétal. Il est aussi social. Nous avons été amenés – et serons amenés – à agir, proposer, nous opposer, négocier, se mobiliser et travailler largement avec d'autres sur ces sujets. Il est toujours compliqué, dans le respect des statuts, d'arrêter en amont du congrès la rédaction du rapport d'activité, afin d'en permettre l'appropriation et la discussion dans les syndicats et d'anticiper sur le temps restant de la mandature. Nous pensons à la mise en place de France Travail, à la réforme de l'assurance-chômage, aux résultats des élections dans la fonction publique,

“La lutte en cours contre la contre-réforme des retraites nouvelle version, d’une ampleur historique, donne à voir “en vrai” de l’utilité de l’unité syndicale.”

réforme de l’assurance-chômage, aux résultats des élections dans la fonction publique, où les résultats contrastés pour un même champ ne peuvent se limiter à l’argument parfois entendu et un peu court : « Lorsque l’on perd, c’est la faute de la confédération, et lorsque l’on gagne, on l’oublie. »

Bien sûr, la lutte en cours contre la contre-réforme des retraites nouvelle version, d’une ampleur historique, donne à voir « en vrai » l’utilité de l’unité syndicale, de la construction d’un rapport de forces, de la stratégie des luttes, du rapport aux autres permettant le soutien le plus large et du rapport au politique. Oui, cette réforme injuste et injustifiée ne tient plus qu’à un fil et nous sommes à deux doigts de la faire tomber ! Nous avons débuté ce mandat par une victoire sur la retraite à points, nous le terminons sur le rejet des 64 ans et des 43 annuités !

Un rôle majeur et divers pour le syndicalisme

Si ce contexte inédit a impacté la mise en œuvre collective des orientations du précédent congrès, il a aussi révélé le rôle majeur du syndicalisme et la pertinence des propositions de transformation sociale de la CGT, fondées sur le travail créateur de richesse. Dans ce contexte, nous avons dû tout à la fois mettre en œuvre les orientations du 52e Congrès et nous adapter à une situation plus que difficile. C’est dire si l’activité n’a pas manqué.

Le rapport d’activité que vous avez eu à discuter avec les syndicats entend objectivement faire état de ce qui a marché, de ce qui a moins bien marché, et de la situation dans laquelle nous sommes. Cinq axes avaient été décidés par le 52e Congrès. Pour mémoire : transformer le travail pour transformer la société ; le nouveau statut du travail salarié et la sécurité sociale professionnelle ; la construction du rapport de forces et les convergences des luttes ; le déploiement au cœur d’un syndicalisme de masse, de classe, utile et efficace ; et enfin les enjeux européens et internationaux.

Le revendicatif et l’organisation ne peuvent pas être dissociés. Ces points sont imbriqués et ils s’articulent entre eux. Par exemple, lorsque nous évoquons la CGT de toutes et tous, nous parlons à la fois de l’égalité des droits entre les femmes et les hommes, les travailleurs sans papiers, la lutte contre le racisme et les idées d’extrême droite, la laïcité, la jeunesse, ou encore toute la problématique des militants protégés et des libertés syndicales. Sur ce dernier point, force est de constater mais aussi de combattre la répression antisyndicale qui s’exerce à plein. Cela va du maintien de l’ordre public jusqu'aux entreprises. La répression du mouvement social en cours n’y déroge pas. Les faits de criminalisation de l’action syndicale sont nombreux. Que ce soit à l’encontre de militants d’entreprises chez Sanofi, dans l’énergie, les Ehpad, à la prison de Borgo en Corse, et jusqu'aux responsables d’unions départementales, dont certains sont membres de la direction nationale de la CGT. Au-delà de la solidarité et du soutien que nous exprimons ici encore aujourd’hui, il est indispensable de passer de la défensive à la lutte qui, disons-le, a un peu manqué d’impulsion pour la conquête de nouveaux droits. Notamment pour l’assise et la sanctuarisation de nos bourses du travail.

Nous avons fait le choix d’intégrer dans les différentes parties et items, chaque fois qu’il était possible, le volet international. Traiter de cette façon « l’international », c’est mieux l’intégrer à l’activité de la CGT et non en faire un à-côté. Par exemple, il en est ainsi dans les parties de texte relatives au travail mené avec les syndicats européens au sein de la CES qui aboutirent, le 9 décembre 2021, à une proposition de directive européenne sur la présomption de salariat pour les travailleurs des plates-formes. Idem pour la tenue du forum syndical international du 14 au 19 juin 2021 sur les transitions écologiques et sociales liant enjeux sociaux et environnementaux, le convoi syndical pour l’Ukraine, notre participation les 8 et 9 octobre dernier à Rome à une manifestation et à un atelier international contre l’extrême droite suite à l’arrivée au pouvoir en Italie d’une néofasciste, ou encore pour le combat victorieux que nous avons mené auprès de la délégation des travailleurs de l’OIT aboutissant à la défaite dès le second tour de Muriel Pénicaud au poste de directeur général de l’institution, candidature pourtant soutenue par la France et l’Union européenne.

Nos affiliations européennes ou internationales ne nous limitent pas dans nos relations. Nous avons toutes et tous dans nos mémoires le déplacement à Cuba d’une délégation de la CGT conduite, pour la première fois depuis plus de trois décennies, par le secrétaire général, renforçant ainsi les liens avec la Centrale des travailleurs de Cuba. Plus récemment, nous avons exprimé notre solidarité avec le peuple palestinien à l’occasion de la semaine pour la Palestine organisée à la Bourse nationale du travail à Montreuil du 21 au 24 mars 2022, marquée par l’intervention de l’ambassadrice de la Palestine auprès de la CEC, suivie d’un échange. Une délégation conduite par Philippe Martinez et Marie Buisson s’est d’ailleurs rendue en Palestine au printemps 2022

L’action revendicative de la CGT

Le bilan d’activité porte aussi sur la transformation du travail et sur l’action revendicative de la CGT. Concernant la transformation du travail, il est fait état dans le premier item de l’ampleur qu’a pris le numérique avec, pour extension, l’ubérisation et les travailleurs des plates-formes. Ensuite, il évoque la santé au travail et les conditions de travail, soulignant notamment l’importance des actions de la CGT, de l’entreprise au national, pour la protection des travailleurs pendant la pandémie.

Un autre volet a trait à la démarche CGT pour un plan de rupture en opposition, et comme alternative de progrès social et de respect de la planète, à la logique libérale des plans de relance du gouvernement orientés en faveur du capital et du patronat. Dans ce cadre interviennent, exemples à l’appui au sein d’encarts, les projets alternatifs de la CGT, la question des relocalisations et de la réindustrialisation, notre bataille pour la conditionnalité des aides publiques. Un chapitre est consacré à la campagne des 32 heures et aux différentes initiatives qui la jalonnent : retour d’expérience, journée d’études, déploiement de formations, etc.

Concernant le chapitre relatif à l’augmentation des salaires, il traite de la question prégnante de la fiche de paie, qui englobe la campagne salaires, les mobilisations qui la rythment et se poursuivent, la campagne pour la reconnaissance des métiers féminisés, la reconnaissance des travailleurs de première et deuxième ligne, concluant à la nécessité du nouveau statut du travailleur salarié et de la sécurité sociale professionnelle.

Le chapitre « Le travail créateur de droit » clôt le pre-

RAPPORT D'ACTIVITÉ

“Attachons-nous au phénomène des adhérents “isolés” qui veulent entrer dans la famille cégétiste. Nous connaissons la difficulté à les mettre dans la “bonne case”.

sociale, le droit à la culture, au sport, aux loisirs et aux vacances, le droit au logement, le droit à la formation professionnelle continue, le droit à un revenu de remplacement face au chômage.

La seconde partie du rapport d'activité se réfère à la construction du rapport de forces et aux luttes. Le premier point traite de la question du syndicalisme de transformation. Il débute avec la lutte qui a marqué le début du mandat, par laquelle nous avons mis en échec la réforme des retraites par points. Le second point s'attache à la construction des luttes, les avancées en matière d'ancrage à l'entreprise, la difficulté de l'articulation entre les luttes professionnelles et les mobilisations interprofessionnelles, le questionnement sur la convergence. Avec des exemples de succès mais aussi de difficultés que nous avons connues. Sur les luttes, force est de constater que bon nombre mobilisent beaucoup la CGT, ses syndicats, ses militants et les salariés, d'autres beaucoup moins et sans pour autant que leur intérêt soit au second plan, comme l'illustre la question de l'assurance-chômage.

Une CGT toujours mieux en phase avec la réalité

Les conditions du rapport de forces pour gagner et transformer la société sont déterminantes. Partant, avec lucidité de la réalité observée, il s'agit en contrepoint de revenir sur la démarche de syndicalisation, l'impulsion d'une démarche de reconquête électorale en faisant état des différentes élections : CSE, TPE, fonction publique, travailleurs des plates-formes… Parlons vrai. La CGT ne souffre pas d'un défaut d'attractivité. Plus de quarante mille salariés ont rejoints la CGT en 2022, soit un chiffre très supérieur à la moyenne. Plus de douze mille l'ont fait au cours des deux premiers mois de cette année 2023. Alors, pourquoi perdons-nous des adhérents ? Attachons-nous, pour mieux le comprendre, au-delà des non-reversements à CoGéTise, au phénomène des adhérents « isolés » alors qu'ils veulent simplement entrer dans la famille cégétiste. Nous connaissons la difficulté à leur trouver un syndicat d'accueil, à les mettre dans la « bonne case » du champ professionnel. Nous connaissons le délai long, parfois très long, pour contacter les salariés adhérant en ligne. C'est tout cela qui pose un problème et qu'il faut régler, bien plus que les orientations.

Le rapport d'activité aborde aussi la thématique d'une « organisation ouverte vers l'extérieur », permettant de mettre en lumière le travail engagé avec les associations qui lient de plus en plus leurs préoccupations propres à la dimension sociale que porte le syndicalisme. Il s'intéresse aussi à la construction, lente, de l'unité syndicale, dont l'utilité et l'efficacité pour les salariés n'est plus à démontrer. Est-ce que le mouvement social contre la réforme des retraites serait de cette ampleur sans l'arc syndical au complet qui la combat ? Tout cela se décline dans un premier temps à partir de la notion générale d'égalité des droits et contre les discriminations. Pour ne citer que quelques-uns des sujets pour lesquels nous nous employons : l'égalité femmes-hommes, la lutte contre le racisme et les idées d'extrême droite, la problématique de la jeunesse et la syndicalisation des travailleurs indépendants mais soumis à subordination, la question des travailleurs sans papiers, la laïcité…

Concernant plus particulièrement la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans la CGT, nous pouvons nous féliciter que le CCN des 1er et 2 février 2023 ait adopté un cadre commun d'action et d'intervention pour les organisations de la CGT. Il est un signal fort envoyé aux femmes de la CGT, syndiquées, militantes, dirigeantes. C'est un encouragement à prendre sa place dans notre organisation sans craindre de subir ou de faire face à des mécanismes de domination. Nous avons à y donner vie et la direction confédérale a pris ses responsabilités. La question des militants protégés, dotés de moyens syndicaux et de libertés syndicales doit également retenir l'attention de tous. Ainsi, les atteintes portées aux instances représentatives du personnel par les ordonnances Macron et l'affaiblissement de la négociation collective, tout comme les actions pour la défense des bourses du travail et des militants syndicaux, la politique des cadres, la protection des lanceurs d'alerte, la reconnaissance de l'action de groupe, la mise en place du devoir de vigilance pour les multinationales doivent faire partie de notre activité. Ce volet aborde aussi la question de l'organisation syndicale et de sa structuration. À ce titre, la tenue en octobre 2022 de la conférence sur les unions locales a fait avancer la réflexion sur l'organisation des professions en territoire. En conclusion, ce rapport d'activité montre le chemin que nous avons commencé à parcourir pour reconquérir une culture d'organisation. Il met en avant la réflexion à approfondir sur le sens d'une structuration efficace pour gagner l'affrontement capital-travail. Ce qui permet ainsi de faire le lien et son prolongement avec le document d'orientation. Il s'agit pour la CGT de se trouver en phase avec la réalité de la précarité, de la jeunesse, du numérique et de toutes les formes de discrimination. Il faut continuer à défendre les services publics et en développer partout et pour toutes et tous. À gagner aussi la relocalisation des industries. C'est de cette façon que nous aurons les moyens de relever les défis de demain : économiques, sociaux, environnementaux et démocratiques.

“La conférence sur les unions locales en octobre 2022 a fait avancer la réflexion sur l'organisation syndicale et sa structuration en territoire.”

◆ **Michel Scheidt**

LUTTES MARQUANTES

Une victoire obtenue avec l'appui de nombreuses structures de la CGT.

TRAVAILLEURS SANS PAPIERS

CAFÉ MARLY : UNE GRÈVE RÉUSSIE // Victoire. Différents syndicats CGT ont appuyé les revendications de sans-papiers du café Marly, autant salariales qu'administratives. En une semaine, la lutte était gagnante.

En octobre 2021, les salariés du très chic café Marly (groupe Costes), installé au musée du Louvre à Paris, se lançaient dans une grève – éclair – avec le soutien de la CGT. Confédération, union syndicale du Commerce de Paris, CGT culture, union départementale, unions locales des 1er et 2e arrondissements, les postaux, l'énergie, les hôtels, cafés et restaurants… se sont tous retrouvés aux côtés de ces sans-papiers, exploités en CDD depuis leur première embauche. Débutée le 25 octobre, la grève prend fin le 2 novembre avec la signature d'un protocole qui permet aux neuf employés sans papiers de signer un CDI. Didier Del Rey, de l'US CGT Commerce et services de Paris, se souvient de cette lutte *«grandiose». «Avant le début du mouvement, nous avons cinq sans-papiers déclarés en situation irrégulière. Quand la grève commence, quatre autres viennent s'ajouter.»* Cette grève, tient-il à souligner, même deux ans après, *«on s'en souvient en manif»*. Un conflit qui, dès le départ, ne se limite pas au seul cadre du commerce et des services. *«Quand ça a démarré, avec la CGT culture, les liens ont été rapides et très forts»*, confie Didier Del Rey. La grève est unitaire, liant des professions diverses à l'appui de salariés. Un soutien qui a permis au mouvement de dépasser les difficultés que les prestigieux lieux d'action autour du Louvre posaient. *«Nous n'avions pas d'autorisation de rester devant le café»*, se remémore Didier Del Rey. Entre les envois de la police et les menaces des responsables pour faire cesser les vuvuzelas, l'affaire aurait pu tourner court. *«Mais le parvis de la pyramide du Louvre est une zone appartenant au musée, et le soutien des camarades de la CGT du Louvre a été important.»* Ce sont eux qui convainquent l'administrateur du Louvre de ne pas demander l'intervention de la police. Les grévistes mettent alors à profit toute la visibilité qu'offre ce lieu hautement touristique. Pour Didier Del Rey, *«c'est par la solidarité de toute la CGT que cette lutte a été portée. On a eu jusqu'à dix piquets de grève simultanés, avec mégaphones, vuvuzelas, sifflets et drapeaux rouges devant le Louvre. Je revois les visages des policiers nous disant qu'on peut rester!»* Didier Del Rey voit dans ce conflit un exemple sur la situation des sans-papiers qui a abouti à leur régularisation, dans un secteur où le patronat exploite sciemment des sans-papiers. Car, outre les signatures de CDI sans période d'essai au sein du groupe Costes et le paiement des jours de grève, tous les Cerfa et documents nécessaires à l'obtention de titres de séjour ont été obtenus par les salariés. Résultat d'un travail collectif entre organisations où chacun «avec ses antennes» a permis la victoire : *«Tout ce qu'ils souhaitaient ou presque a été obtenu, c'était un conflit magnifique!»* conclut Didier Del Rey. ◆ **Lennie Nicollet**

Une grève unitaire de soutien aux salariés, qui a lié des professions diverses.

> **Alors que le mouvement social s'exprime avec force, la CGT se doit de trouver le chemin de son adaptation au terrain des luttes.**

ÉCHANGES

TONICITÉ// Le débat sur le rapport d'activité a permis à seize délégués d'apporter leur appréciation et leur position sur l'orientation de l'équipe syndicale sortante de la confédération, tout en témoignant de leur vécu de la vie syndicale et des luttes sociales.

Samia Bruas-Chetibi, des organismes sociaux, considère qu'on ne peut pas faire vivre les revendications de la CGT si on n'y respecte pas la règle permanente du débat et de la démocratie dans les prises de décisions, en évitant le passage en force qui ne peut aboutir qu'à une fausse unification du mouvement social. Dans ce sens, elle conteste, entre autres, un travail commun entre la CGT et la CFDT sans qu'il n'y ait eu de débat dans la CGT. Simon Le Cœur, de la Fédération des services publics, considère quant à lui que c'est dans la bagarre sociale que seront surmontées les divergences de points de vue stratégiques exprimées dans la CGT avec, à l'appui, le témoignage des grèves avec occupation qu'il a vécues dans son secteur.

Merde au roi d'Angleterre !

L'importance des luttes, Emmanuelle Parent, de la CGT Culture, en témoigne dans son secteur avec l'occupation du Louvre et la démonstration symbolique d'une cérémonie de panthéonisation factice d'Ambroise Croizat. Elle évoque aussi l'action tapis rouge au Mobilier national avec un *« merde »* au roi d'Angleterre, récemment privé de visite en France pour cause de mobilisation sociale. Amin Mocadem, du département du Rhône, pense pour sa part qu'il ne doit y avoir aucun recul de notre part sur le conflit et que le congrès doit être soumis à un débat contradictoire sur la base d'au moins deux candidatures à la direction confédérale. Il évoque la nécessité d'appliquer concrètement les feuilles de route et d'activer les formations nécessaires. Murielle Morand, de l'UD 69, revient quant à elle sur le mouvement des Gilets jaunes où nous aurions été absents ou à la remorque dans une tendance à la démission, tant dans les luttes nationales qu'internationales. Elle appelle à envisager un mouvement de grève européen dans un contexte où le capitalisme ravage la planète. La lutte peut aussi être gagnante ! Cyril Briffault, du syndicat de la Chapelle Darblay, revient sur le combat de la CGT qui a permis de sauver l'entreprise emblématique française de fabrication du papier journal 100 % recyclé. *«On réussit quand on est uni,* dit-il. *On a travaillé avec tous ceux qui voulaient bosser avec nous, de la CGT aux associations et aux ONG. Merci à eux»*, conclut-il. Un combat aussi décrit par Sandrine Fournier, de la fédération de la santé, qui évoque la lutte contre le rapt de l'eau – avec l'exemple des bassines dédiées des Deux-Sèvres –, par les lobbys de la FNSEA qui privent les citoyens d'une eau raréfiée pour ne s'intéresser qu'au profit réalisé avec l'agriculture intensive d'exportation. Sur la question de la succession de Philippe Martinez, Nicolas Le Pain, salarié du service des eaux fustige ce qu'il appelle un déni de démocratie, considérant que la direction sortante de la CGT n'était pas réellement représentative et qu'elle avait imposé au CCN un scénario *«royaliste»*. Bettina Winterstein, du Bas-Rhin, considère pour sa part qu'il faut sortir grandi de ce congrès en ne donnant pas à manger aux corbeaux. Elle évoque l'importance du travail de terrain, le seul à pouvoir payer, dans son secteur, à Dagenot Industrie, où la CGT est devenue la première organisation syndicale, avec une aide des camarades de Scop-Ti qui ont aidé à envisager des perspectives

coopératives dans le cadre d'une entreprise de fonderie. Grégory Cipriano, de la fédération du commerce à Clermont-Ferrand, insiste sur l'importance des combats pour la solidarité avec les LGBTQI+ particulièrement visés par l'extrême droite en évoquant le soutien aux luttes comme celle menée à la centrale thermique de Gardanne (Bouches-du-Rhône). Pour lui, il ne doit y avoir ni trêve ni pause et la CGT ne doit pas exclure la CGT Police du congrès. Clarice Delalonde, de la FNME, conteste contrairement à d'autres camarades, la participation de la CGT au collectif Plus jamais ça. Elle évoque l'échec du président Macron qui voulait fusionner les structures industrielles nucléaires avec celle de la sûreté nucléaire, grâce à la mobilisation des 1700 salariés de l'IRSN. Elle conteste le principe du RIP (référendum d'initiative partagé) qu'elle considère comme contradictoire avec les revendications pour la retraite à 60 ans. Vincent Salles, de la CGT Air France, plaide pour la nationalisation de l'entreprise aérienne dans le cadre d'une lutte claire contre les règles de la concurrence capitaliste qui sont à l'origine de la crise climatique. Dans ce contexte, *«on ne peut pas perdre le combat pour les retraites»,* conclut-il. Catherine Castelgadi Labranche, de la Fédération de l'éducation des Bouches-du-Rhône rappelle l'incapacité de l'État de répondre à la crise sanitaire en évoquant la situation précaire des soignants de «premières lignes» méprisés par le gouvernement. Pour elle, il faut *«combattre toute forme de domination par le patriarcat»* et soutenir la diversité du mouvement social en lutte, sans exclusive. Guillaume Irasque, de l'UD de la Gironde, fait remarquer qu'au-delà de l'avenir des enjeux de société *«nous nous trouvons devant un mouvement social inédit qui doit permettre de mettre en valeur les revendications de nouveaux droits pour le monde du travail»*. Il appelle à redéfinir les priorités d'un syndicalisme qui ne doit pas s'enfermer dans une démarche purement institutionnelle. Sylvie Berthuit, de la CGT Santé du Loiret, conteste les mobilisations *«saute-mouton»* et fustige tant la participation au collectif Plus jamais ça que la conférence des unions locales qui n'a, selon elle, servi à rien sauf à acter un constat. Elle refuse également l'idée que la CGT puisse rejoindre les organisations réformistes qui sont *«à la botte du capital»* sous le prétexte de *«médiation»*. Antoine Gavalni, de la CGT Spectacle du Rhône met l'accent sur l'état de délabrement de l'emploi, entre autres dans les milieux du journalisme et du spectacle, avec la généralisation de la précarité et du piège de l'autoentreprenariat forcé. Il évoque des mouvements importants qui se sont développés dans le spectacle et dans les bureaux d'embauche. Sur ce sujet, il considère que la direction de la confédération n'a pas été à la hauteur pour aider. ◆ **Yvon Huet**

> **« On ne pourra gagner le combat des retraites que dans l'unité et sur le terrain. »**

RÉPONSE AU CONGRÈS

> **Concernant les femmes, puisque beaucoup sont intervenus sur cette question et que c'est majeur aujourd'hui, 39 % des syndiqués sont des femmes. Elles rejoignent en masse nos syndicats.**

Toute la France regarde la CGT

ORGANISATION// Pour la direction confédérale sortante, Catherine Perret a répondu aux interventions des délégués sur le rapport d'activité. Après une présentation de ce qu'a généré la crise sanitaire, elle rappelle l'unité historique des syndicats et organisations de jeunesse du 7 mars et fait le vœu d'une généralisation des grèves.

Chers et chères camarades, quelques éléments synthétiques suite aux interventions des délégués au cours du débat placé sous le signe de la lutte et, je l'espère, de l'unité de la CGT. Je rappelle donc que nous débattons bien sûr de notre activité, dans une période inédite, pour tous les syndicats, les organisations et la direction confédérale. Inédite par la pandémie avec laquelle chacune et chacun d'entre nous a dû composer pour assurer la continuité de notre activité syndicale au côté des salariés.

En particulier ceux et celles, les plus impactés par les conséquences de l'épidémie. Ces travailleuses et ces travailleurs, dits de deuxième ligne, qui ont continué d'assurer leurs missions d'utilité sociale. Je pense aux femmes et aux hommes du commerce, du nettoyage, des métiers de la santé, de l'aide à domicile, des assistantes maternelles. Ou bien, comme Simon le rappelait dans sa formidable lutte du Centre d'action sociale de la Ville de Paris, des oubliés du Ségur… Cette période, notamment, a vu exploser les attaques du patronat. Ceux-ci ont empoché le ruissellement des aides publiques, décidées par un gouvernement incapable de prendre des décisions pour protéger les travailleurs. Des attaques patronales qui se sont traduites par de multiples plans sociaux, fermetures d'entreprises, liquidations, dont les précaires, les saisonniers, les privés d'emploi par exemple, ont fait grandement les frais.

Face à cela, notre vie syndicale revêt une importance majeure : à la fois en matière de déploiement, de syndicalisation et sur ce point, vous avez raison, vous l'avez souligné, il y a encore des alertes très importantes. Notamment avec la montée du nombre d'isolés dans notre organisation. Des isolés qui n'ont pas réellement accès à ce que leur doit la CGT, c'est-à-dire à être organisés, à débattre, à voter, à prendre des décisions – un camarade l'a rappelé – à avoir une formation syndicale, si importante aujourd'hui, au vu des débats qui se déroulent depuis hier dans cet hémicycle.

Sur ce point, j'ajoute que, quand même, cette formidable lutte que nous sommes en train de mener montre que toute la France, tous ces millions de travailleuses et de travailleurs, regardent la CGT et décident de nous rejoindre. Alors, soyons à la hauteur de ces jeunes et de ces femmes, très majoritairement, qui prennent leur carte, rejoignent la CGT et attendent d'elle qu'elle sache les organiser et leur donner une place de militante et de militant dans notre organisation.

Le renforcement de notre CGT est un facteur important dans la construction du rapport de forces que nous avons encore à monter. Le travail engagé par la direction confédérale autour de la reconquête de notre première place dans la représentativité et ce plan de travail, de cible des entreprises en matière d'élections professionnelles est évidemment à saluer, à poursuivre, à amplifier et à générer partout, dans toutes les professions, dans tous les territoires…

> **« L'unité syndicale impulsée par la CGT depuis juillet 2022 a été un facteur important d'élargissement. »**

Mais, d'ores et déjà, les résultats sont encourageants et je ne résiste pas à vous annoncer les derniers succès électoraux. En pleine lutte des retraites, dans une entreprise dont la caisse de retraite est menacée de suppression, nos camarades CGT de la Banque de France ont réalisé un beau score et pèsent maintenant 45 % en éliminant quelques syndicats qui, visiblement, n'étaient pas à la hauteur de la lutte.

Nous avons mené un mandat de luttes, sans arrêt, contre deux réformes des retraites, contre la réforme scandaleuse de l'assurance-chômage, pour la santé, pour les services publics, pour l'emploi, les salaires qui ont, sans nul doute, préparé la formidable mobilisation que nous vivons, que nous continuons, sans rien lâcher, pour le retrait des 64 ans et pour la victoire du monde du travail.

Sans nul doute, l'unité syndicale impulsée par la CGT depuis juillet 2022 a été un facteur important d'élargissement. Mettre la France à l'arrêt le 7 mars avec un texte signé par toutes les organisations syndicales et de jeunesse, mes camarades, cela ne s'est jamais vu au cours de l'ensemble de l'histoire du mouvement social.

Bien sûr, la CGT est toujours en première ligne. C'est elle qui fait le gros des cortèges. C'est elle, vous, militants des syndicats, des unions départementales qui organisez tout, impulsez, écrivez, construisez, protégez les cortèges. Mais cette unité a donné confiance dans la lutte à des millions de salariés. Elle a contribué à gagner la bataille contre les mensonges du gouvernement à propos de cette contre-réforme.

Certains d'entre vous ont questionné le travail en commun avec les autres syndicats, associations et partis politiques. Sans jamais perdre notre boussole et notre bien commun, nos revendications et nos valeurs, nous avons su confronter nos propositions et développer notre formidable force. En partant, parce que nous sommes la confédération générale du travail, de la réalité du travail et des travailleurs pour agir et montrer l'impact et le lien indissociable qu'il y a entre l'urgence sociale et l'urgence environnementale.

C'est ce qu'il faut retenir de notre implication dans Plus jamais ça, et les Pap Chap l'ont bien rappelé tout à l'heure. Tout en poursuivant, bien sûr, nos revendications de mix énergétique, et en rappelant les enjeux en matière de relocalisation et de développement industriel. C'est la même démarche qui a conduit la CGT à travailler en complémentarité avec les organisations politiques, en affirmant bien le rôle et le périmètre de chacun. Je ne vous rappelle pas la Charte d'Amiens… Concernant les femmes, puisque beaucoup sont intervenus sur cette question et que c'est

RÉSULTAT DU VOTE N°1 : Rapport d'activité

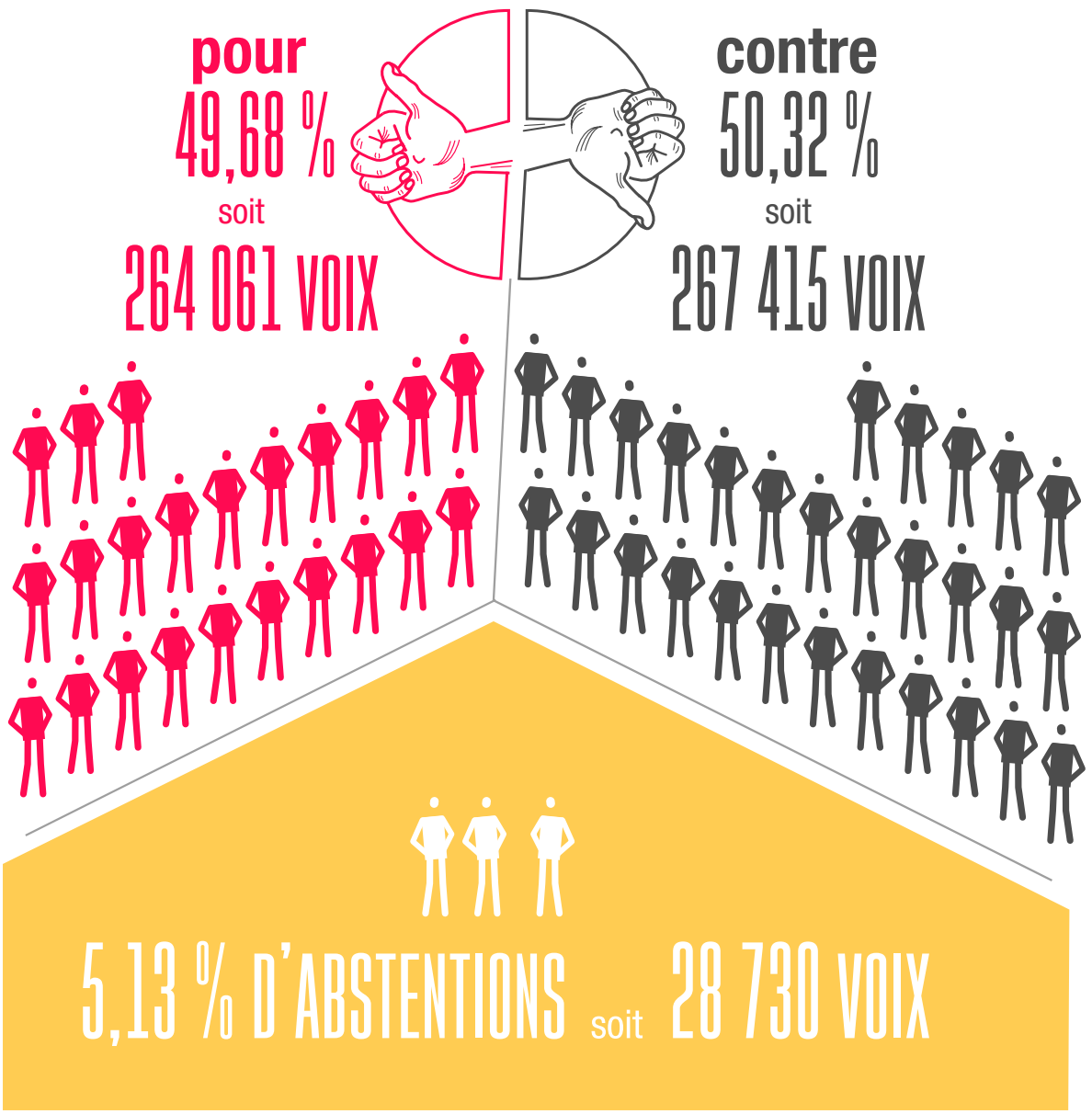

majeur aujourd'hui, 39 % des syndiqués sont des femmes. Elles rejoignent en masse nos syndicats. Elles sont les premières victimes de cette réforme des retraites qui attaque encore leurs droits et leur niveau de pension. Bien sûr, la CGT doit être à la hauteur de ses valeurs : féminisme, égalité des droits, grève féministe. Et nous nous honorons d'avoir pu, comme première organisation syndicale et politique, voter en CCN très largement, un cadre commun qui nous permet, justement maintenant, d'agir pour être en adéquation avec nos valeurs. Tolérance zéro ! Agresseurs sexuels et violences sexistes en dehors de la CGT ! Résolument engagée : féminisme et lutte des classes, un même combat ! Les luttes pour les libertés syndicales, contre les répressions et les réquisitions sont, évidemment aussi, une urgence et un combat que nous devons mener sans faille. Et le mener encore plus durement. Nous avons lutté contre les réquisitions, nous avons soutenu les camarades de Fos au Tiru d'Île-de-France, de Sainte-Soline, les écorésistants, les jeunes, étudiants et lycéens matraqués encore cet après-midi.

« Nous avons mené un mandat de lutte, sans arrêt, contre deux réformes des retraites, et celle de l'assurance chômage. »

Alors oui ! nous sommes fiers d'être à la CGT. Eh oui ! nous allons poursuivre, élargir, construire encore plus largement les grèves reconductibles, pour les généraliser. Généralisation de la grève jusqu'au bout ! Victoire pour la retraite à 60 ans ! Et cette victoire, mes camarades, ce sera la victoire de l'activité de tous les militants de la CGT ! Vive le 53e Congrès, vive la CGT !

◆ **Lennie Nicollet**

PAROLES DE…

Hassan Samni
53 ans, secrétaire général du syndicat des activités postales et télécommunications de Seine-et-Marne

Je suis syndiqué depuis vingt-six ans. C'est mon second congrès. Le premier était à Montpellier, en 2005, à l'époque de Bernard Thibault. Venir au congrès confédéral est un moment important de la vie de la CGT. À chaque congrès, c'est très tendu mais on est là pour se dire les choses et, à la fin de la semaine, même si on a pu ne pas être d'accord, on a pu poser les vraies questions. Ce que j'aime à la CGT, c'est qu'elle fédère. On peut ne pas être d'accord, pourtant on reste solidaires et on essaie d'avancer. L'essentiel est de tracer les trois prochaines années. Les combats dont je suis le plus fier sont ceux d'aujourd'hui. En vingt-six ans, ce que l'on vit là est inédit. Manifester contre les retraites à Clermont-Ferrand, en plein congrès, est inédit, mais, en plus, les plus anciens sont d'accord pour dire qu'il faut remonter trente ans en arrière pour connaître des mouvements de cette ampleur. Mettre deux millions et demi de personnes dans la rue, ce n'est pas rien, et on ira jusqu'au bout. L'intersyndicale y est pour quelque chose. C'est important car la CGT porte de vraies valeurs, celles de défendre l'intérêt des salariés. **E.H.**

Fanny de Coster
46 ans, secrétaire générale du syndicat des finances publiques

Je suis syndiquée depuis 2006. C'est mon deuxième congrès. J'attends que l'on sorte avec une vraie orientation et que notre CGT se réunisse car même si des désaccords se font jour, il me paraît que l'on partage toutes et tous les mêmes valeurs, que le mot camarade a du sens. L'administration des finances publiques subit proportionnellement le plus de suppressions d'emploi. Nous nous battons donc pour avoir des recrutements, nécessaires pour pouvoir rendre notre service public plus proche des usagers et des territoires, et donc permettre un service public de proximité. Je me retrouve dans les valeurs humanistes de la CGT, antifascistes. La CGT est proche de ses syndiqués, de la population et fortement représentante des personnels, des salariés, du public, du privé, des retraités et des privés d'emploi. La fierté de la CGT, c'est que l'on est tous les jours auprès des salariés pour défendre les revendications et pour les changements de société que l'on porte dans nos combats. Il était hors de question de ne pas participer à la lutte, ce mardi. Il faut que la loi sur les retraites sorte du paysage, que les salaires augmentent et que toutes les personnes puissent vivre de leur travail. **E.H.**

Matthias Dupuis
53 ans, syndicat des territoriaux de Dieppe et secrétaire général de l'union locale de Dieppe

Je me suis syndiqué en 1995 et j'ai pris ma première carte à la CGTG car, à cette époque, je travaillais en Guadeloupe. Ce 53e Congrès est mon premier. Je me suis laissé tenter par ce congrès, par son importance. Nous devons en ressortir renforcés, unifiés, sans pour autant devenir uniformes. Nous devons être une CGT de combat. Les prochaines réformes seront terribles, notamment la prochaine loi Travail, et aussi localement, avec l'immense chantier de l'EPR et une loi d'accélération du nucléaire, et un regroupement scandaleux des instances de sécurité. Notre union locale est plus dans l'action, le concret. Depuis le début du mouvement sur les retraites, nous réalisons des actions tous les jours dans notre ville de vingt-huit mille habitants, et dix mille manifestants se mobilisent lors des journées de grève. Il faut se mobiliser pour les retraites. Un salarié sur quatre meurt avant 62 ans. Il faut vivre et s'arrêter avant de mourir au travail. **A.B.**

51 529 426 euros
C'est la somme des réserves générales au 31 décembre 2021, inscrite au bilan passif sous l'intitulé « fonds syndicaux ». En 2019, ces réserves totalisaient 56 496 710 euros.

BUDGET

« AVOIR LE COURAGE DE FAIRE ÉVOLUER NOS PRATIQUES »// Avant de le soumettre au vote, le rapport financier relatif aux exercices clos de 2018, 2019, 2020 et 2021 a été présenté par l'administrateur confédéral sortant. Les résultats du scrutin seront communiqués ce matin.

Fruit d'un engagement militant qualifié de *« sans faille »*, l'activité de la mandature écoulée, qui venait d'être dévoilée hier après-midi, a laissé place peu après à la présentation de ce qui lui permet d'exister, c'est-à-dire le rapport financier rendu par l'administrateur confédéral sortant, David Dugué. Un rapport financier qui émanerait de choix politiques ancrés sur des impératifs forts, a souligné d'emblée David Dugué, en précisant : *« Ces choix et ces impératifs sont indissociables. »* Avant d'ajouter plus loin : *« La volonté qui est la nôtre de conjuguer la défense au quotidien des travailleuses et travailleurs et le changement de société nous confèrent la responsabilité de sans cesse appuyer les questions financières sur des bases politiques. »* Élaboration collective des actions, anticipation des moyens nécessaires, application de décisions non automatiques, adéquation des ressources disponibles et des coûts prévisionnels validés, redéfinition des priorités sont parmi les ingrédients nécessaires, selon l'administrateur confédéral, qui souligne : *« La politique financière transparaît dans chacun des actes des syndicats et des organisations. La construction d'un budget, son suivi et sa réalisation ne relèvent pas d'une activité annexe ou de la seule volonté de respecter les obligations financières qui nous sont assignées. »*

Périmètre comptable

Soumis au vote hier dans la foulée, le rapport financier a été publié par *le Peuple* spécial 53e Congrès. Il a trait aux exercices financiers clos des années 2018, 2019, 2020 et 2021 et couvre un périmètre comptable composé des différentes entités du syndicat CGT : le centre de formation Benoît-Frachon, l'organisme national interprofessionnel de répartition des cotisations, le CoGéTise mis en place lors du 48e Congrès et administré par une commission élue par le congrès confédéral, le fonds national interprofessionnel (FNI), géré par une commission élue par le comité confédéral national, et *Ensemble-la Vie Ouvrière*, le mensuel adressé aux syndiqués et syndiquées sous la responsabilité éditoriale de la commission exécutive confédérale, et dont le financement est assuré par une quote-part de la cotisation.

La commission exécutive confédérale a durant quatre années de mandature assumé la politique financière de la CGT en validant les propositions de l'administrateur confédéral et en prenant en compte les préconisations de la commission financière de contrôle. David Dugué rappelle : *« Vous avez donc pu en prendre connaissance et ainsi avoir les éléments de compréhension sur les quatre derniers exercices budgétaires clos depuis le 52e Congrès à Dijon. Vous avez donc à votre disposition, dans ce rapport, des éléments ayant trait aux exercices financiers clos des années 2018, 2019, 2020 et 2021. Exercices qui, en respect de la loi d'août 2008, après certification par un commissaire aux comptes et approbation par la commission exécutive confédérale, ont été publiés au* Journal officiel. *L'exercice 2022 était en cours lors de la publication du* Peuple *53e Congrès. Il sera soumis à l'approbation de la prochaine direction confédérale. »*

Mise en œuvre des moyens

Mais, pour une concrétisation des orientations votées en congrès et l'activité confédérale qui en résulte, il s'agit de pouvoir répondre à la question de la mise en œuvre des moyens permettant de pouvoir atteindre l'objectif d'élaboration de ces budgets d'exercices. L'administrateur confédéral évoque à ce sujet : *« Tout en essayant de parvenir à cet objectif, nous avons tout de même appliqué les obligations liées aux changements législatifs, les éléments liés à l'évolution de nos accords avec nos partenaires institutionnels ou de l'économie sociale et solidaire, mais en ayant toujours comme priorité l'activité de nos organisations. Il en sera de même pour les années à venir. Les moyens nécessaires à notre activité et à notre déploiement devront être à la hauteur des enjeux. »* Et de poursuivre en insistant sur l'indépendance financière qui serait garantie par la valeur numéraire des cotisations et par les réserves : *« Le fil rouge de notre politique financière, la priorité des priorités à tous les niveaux de l'organisation est et restera toujours le renforcement de notre organisation. »*

« Parvenir à faire du rapport financier une véritable passerelle entre le rapport d'activité et le document d'orientation serait de nature à doter notre organisation d'un socle fort et utile. »

Ainsi, pour l'année 2021, le CoGéTise enregistre un total de 55 428 496,72 euros, la part confédérale de 13 428 299,21 euros se décomposant en 6 086 422,38 euros restant à la confédération, 5 113 286,97 euros pour le FNI, 20 582,55 euros pour la solidarité internationale et 2 208 007 euros pour le journal *Ensemble*. David Dugué précise : *« La différence, qui est de 42 000 197,51 euros correspond aux reversements à nos structures bénéficiaires (fédérations, UD, CR, UL, fonds divers…). »*

Zoom sur quelques chiffres

Les tableaux bilans des exercices 2018, 2019, 2020, 2021 ont été approuvés par le commissaire aux comptes et publiés au *Journal officiel de la République* avant de l'être dans *le Peuple* spécial 53e Congrès. David Dugué soumet : *« Ils révèlent tout d'abord des réserves générales au 31 décembre 2021 d'un montant de 51 529 426 euros, chiffre que l'on retrouve au bilan passif sous l'intitulé "fonds syndicaux". Elles étaient de 56 496 710 euros au précédent congrès, soit une diminution de 4 967 284 euros depuis le 52e Congrès. Il est important d'analyser de très près l'équilibre entre les recettes et les dépenses. »*

Plus loin : *« Le niveau des réserves générales reste supérieur à celui du 51e Congrès, où elles s'élevaient à 49 110 039 euros, et les dépenses étant contenues, c'est par une action forte sur les recettes, en particulier celles liées à la croissance du nombre d'adhérents et au règlement régulier des cotisations, qu'il faudra continuer d'agir pour retrouver un niveau de recettes supérieur aux dépenses. La bonne tenue des budgets prévisionnels d'un exercice à l'autre et les résultats des derniers exercices est un signe de cette prise en compte au plus près des situations et de notre capacité d'agir sans délai. »*

Ainsi, le fonds syndical CGT de 36 114 813 euros arrive en premier dans le décompte des réserves au 31 décembre 2021, suivi du report à nouveau du FNI de 13 169 990 euros, de la réserve pour congrès de 2 937 646 euros, de la réserve pour congrès grands travaux de 1 400 000 euros, de la réserve pour élections prud'homales de 1 208 266 euros, du report à nouveau discrimination Art. 700 de 274 456 euros, du report à nouveau solidarité internationale de 208 079 euros, du report à nouveau CoGiTiel mutualisation de 78 722 euros et du report à nouveau *Ensemble* de - 3 862 546 euros. Soit un total de 51 529 426 euros de réserves.

David Dugué ne manque pas de commenter : *« Je n'insisterai donc pas plus sur ces éléments édités dans* le Peuple *dont je viens de faire un résumé, et je ne vous abreuverai pas plus de chiffres. Tout d'abord parce que l'exercice de la lecture des bilans comptables n'est pas des plus attrayants mais aussi puisque, comme je le disais plus*

tôt, ils sont tous disponibles sur le site du Journal officiel de la République *pour celles et ceux qui souhaiteraient les consulter. Nous sommes parvenus depuis le congrès de Marseille au renforcement de nos règles et procédures financières, qui ne s'entendent évidemment que dans un cadre collectif. »*

En attendant les votes

Après sa présentation, l'administrateur confédéral a poursuivi son discours : *« Il ne faut pas pour autant relâcher notre attention sur le sujet en faisant encore évoluer nos pratiques communes et nos outils. À ce titre, le rapport que vient de présenter le comité de gestion analyse avec finesse et clarté l'ensemble des questions liées à la collecte et à la répartition des cotisations. Chacune et chacun d'entre vous a donc connaissance du chemin qu'emprunte l'argent que les syndiqués versent à la CGT, et d'où et comment ses moyens vont participer à faire vivre et déployer nos orientations au quotidien. Nous pouvons donc toutes et tous admettre que cet outil est efficient, et reconnaître qu'il œuvre aussi au-delà de son objet initial, le comité de gestion étant le lieu où les organisations savent pouvoir trouver une écoute et une aide sur les questions de cotisations, mais aussi d'échange de pratiques pour s'entraider et améliorer notre vie syndicale. C'est une ressource précieuse pour notre organisation, mais il faut tout de même se dire que, depuis sa mise en place, il n'y a eu aucune modification statutaire, et au regard des évolutions de notre organisation, il est véritablement temps de se préoccuper de ce sujet, au risque de voir un jour ce bel outil perdre de son acuité. Le nouveau comité de gestion qui sera élu lors de ce congrès devra, avec la nouvelle direction confédérale, travailler à une évolution statutaire afin d'affiner son rôle et renforcer ses méthodes de travail, par exemple dans le cadre de la préparation de chaque nouveau congrès, lorsque le comité de gestion doit se charger de lancer un appel à candidature et présenter la liste au CCN pour validation. Bien évidemment, il est important que chaque type d'organisation soit représentée (fédération, UD, UL, syndicat, Ugict, UCR), mais sans que cela impose une norme quantitative par organisation. La répartition actuelle est trop restrictive et trop figée, elle n'est plus en cohérence avec le besoin réel. »*

Le temps du doute

Et l'administrateur confédéral sortant de conclure : *« Nous sommes en capacité, aujourd'hui, d'admettre que le temps du doute sur l'efficacité d'un système de répartition au pourcentage et de son outil de mise en œuvre est derrière nous. Il est essentiel de préciser que le comité de gestion de la cotisation n'est ni un organe décisionnel ni le lieu où s'arbitre des conflits ou désaccords internes. Nous savons toutes et tous, et c'est le cas pour l'ensemble des sujets dans notre organisation, que plus la méthode est claire et validée collectivement, plus la gestion de la tâche est facilitée, comprise et acceptée par toutes et tous. Il faut donc déployer plus fortement nos formations à la politique financière, nos outils pour les camarades assurant la trésorerie, et faire vivre, à sa juste dimension, la formation à la commission financière de contrôle. C'est d'ailleurs le rapport de la commission de contrôle financière confédérale qui sera le dernier à vous être présenté, qui est par nature l'écho essentiel de ce présent rapport. Ainsi, vous qui représentez les syndicats réunis en congrès, vous aurez la vision la plus complète et la plus transparente de la politique financière menée pendant la mandature écoulée. Nous n'avons pas la prétention de vouloir imposer un modèle, mais bien plus la volonté que la présentation en triptyque de cette séance donne une première image, en liant nos trois rapports les uns aux autres, tout en restant chacun dans la responsabilité spécifique que nous assumons, de ce que l'on appelle penser et agir pour et par une véritable politique financière. Le temps du congrès des syndicats devrait être aussi celui d'un débat politique sur les questions financières. Ce temps devrait être celui où l'on échange et où l'on vote pour anticiper nos lendemains. Il faudra pour l'avenir avoir le courage de faire évoluer nos pratiques. Certes, le congrès est souverain, mais il va voter un rapport qui exprime une situation financière passée et figée. Elle a été vérifiée par la commission financière de contrôle, certifiée par le commissaire aux comptes et approuvée par la commission exécutive confédérale. Oui, il est nécessaire que les actions passées soient explicitées clairement et en toute transparence, mais cela ne devrait plus s'incarner seulement par un exercice de comptabilité commenté. Mes camarades, parvenir à faire du rapport financier une véritable passerelle entre le rapport d'activité et le document d'orientation serait de nature à doter notre organisation d'un socle fort et utile pour donner à l'ensemble de nos revendications les moyens de se concrétiser réellement. »*

♦ **Houda Benallal**

FINANCES

> C'est aussi un outil politique qui doit répondre au respect et à l'application des statuts dans toute la CGT, aux besoins de la vie syndicale dans notre organisation, avec un objectif commun : le renforcement du syndicalisme CGT.

COGÉTISE

STABILITÉ// Le bilan de mandature démontre qu'en se donnant les moyens humains et techniques, les syndicats s'approprient l'outil CoGéTise mis à leur disposition, confortant la grande stabilité et fiabilité du système de répartition des cotisations.

L'autonomie et l'indépendance de la CGT dépendent des cotisations, de leurs valeurs et de la régularité de leur reversement à CoGéTise. Grâce à CoGiTiel et CoGéTise, chaque mois, la Vie syndicale est en mesure de transmettre des états orga et financiers des exercices en cours. Ils donnent une visibilité sur : le montant moyen du FNI, le montant moyen du timbre, le nombre de timbres/FNI, les sommes déclarées par les syndicats et d'autres éléments… CoGéTise n'est pas qu'un outil de collecte. C'est aussi un outil politique qui doit répondre au respect et à l'application des statuts dans toute la CGT, aux besoins de la vie syndicale dans l'organisation, avec un objectif commun : le renforcement du syndicalisme CGT.

> « La non-application du taux de cotisation statutaire aggrave les difficultés financières. »

Si globalement les montants moyens du FNI et de la cotisation augmentent entre 2017 et 2020, les montants moyens du FNI et timbres Ugict baissent et le montant moyen du timbre ouvrier/employé reste stable.

Lors d'une perte de plus de 47 000 syndiqués, il est nécessaire de s'attarder sur les recettes. La cotisation à 1 % du salaire net permettrait une recette de plusieurs millions d'euros pour le FNI et des sommes importantes dans chacune des structures CGT.

La non-application du taux de cotisation statutaire aggrave les difficultés financières, son application permettrait des recettes plus importantes et d'améliorer la vie syndicale.

L'activité du comité de gestion

Le bureau opérationnel CoGéTise (BOC), constitué de 4 salariées, vérifie et saisit les déclarations papier et Internet des syndicats. Il répond aux appels et apporte l'aide nécessaire pour les déclarations ou rectifier des erreurs.

De son côté, le comité de gestion des cotisations, garant des reversements de cotisations, en assure la bonne répartition aux bénéficiaires. Il est compétent pour des suggestions sur l'outil et pour son évolution. Les syndicats et organisations peuvent le contacter pour des difficultés techniques ou de compréhension. Le comité de gestion n'est cependant pas l'arbitre de différends et contentieux entre organisations ou entre syndicats et organisations, ce n'est ni son rôle ni sa fonction. CoGéTise n'est pas l'endroit où régler des conflits : d'autres espaces sont légitimes et statutairement reconnus pour traiter les problèmes.

Le comité se réunit tous les deux mois (plus fréquemment pour la préparation d'un congrès) et enregistre une moyenne de 60 % de participation. Pendant un mandat (4 ans) émaillés de périodes difficiles, en complément des plénières, des permanences en présentiel ont permis de traiter des dossiers, principalement des déclarations erronées non enregistrables. Le confinement de 2020 a vu naître des permanences téléphoniques 3 jours par semaine. Depuis, plus de 290 permanences pour plus de 900 appels répondent à des questions et apportent des solutions quasi immédiates. C'est l'opportunité de présenter le site internet CoGéTise et de développer une méthode de déclaration beaucoup plus fiable que le formulaire papier.

Pendant la crise sanitaire, avec en particulier Valérie Lamoot (Vie syndicale), le Comité a soutenu l'activité du bureau opérationnel, limitant ainsi à un mois de retard les reversements pendant le premier confinement en 2020. Le comité de gestion s'est adapté et a fait évoluer son fonctionnement.

Cela n'occulte pas la nécessité d'un travail collectif avec les fédérations. Les échanges ont permis des évolutions du site CoGéTise (meilleure visibilité des bordereaux). L'amélioration du système est avant tout un travail d'équipe : comité de gestion, bureau opérationnel, espace Vie Syndicale confédéral et informaticiens.

De nombreuses choses ont été revues afin de réduire le flux d'anomalies dans les déclarations. Nous avons conçu un livret, en mode expérimental pour l'instant, en direction des syndicats. Il est disponible sur le stand de CoGéTise.

Réduire la durée d'exercice

2020 et 2021 ont prolongé la durée d'exercice à 30 mois pour 2018 et 28 mois pour 2019. Le contexte n'a fait que renforcer des difficultés que nous avions avant. Lors du 49e Congrès à Nantes, nous affichions l'objectif d'atteindre une durée d'exercice de reversement à CoGéTise de dix-huit mois. Nous étions alors à vingt-sept mois pour l'exercice 2009. Presque quinze ans après, nous n'avons pas réduit cette durée. Comment comprendre que les cotisations des syndiqués sont réglées régulièrement et que ce n'est pas le cas du reversement à CoGéTise ? Ce retard est structurel mais il est aussi temps d'assumer des facteurs extérieurs évidents : désindustrialisation avec délocalisation et éclatement des lieux de travail.

Nous proposons d'arrêter l'exercice des cotisations 2022 à 24 mois d'exercice, en accompagnant les syndicats les plus en difficulté pour assurer cet objectif. Il ne pourra se faire sans la volonté politique de la direction confédérale élue et des organisations du CCN.

Cette réduction n'a pas pour unique but la récupération de moyens financiers, elle doit également tendre à améliorer le respect de l'ensemble des critères de représentativité imposé par la loi d'août 2008 et conforter notre indépendance.

Pour arriver à notre objectif, nous proposons des délais de reversements graduels : pour les syndicats de moins de 20 syndiqués un reversement semestriel (deux fois par an) ; pour les syndicats entre 20 et 100 syndiqués un reversement tous les trimestres et, enfin, pour les syndicats de plus de 100 syndiqués un reversement tous les mois.

D'autres points sont à améliorer : La structuration des syndiqués individuels inter-entreprises ; La suppression effective des déclarations globales : lorsqu'un syndicat déclare l'ensemble de ses cotisations sans définir la réalité du nombre de syndiqués pour chacune de ses sections, cela engendre des décimales et donc des arrondis et donc une mauvaise photographie de nos états de forces…

Enfin, la formation est nécessaire sur deux points :

Les outils, CoGiTiel et CoGéTise, qui ont une pertinence en partant de la connaissance de nos forces jusqu'à la garantie de notre représentativité dans nos entreprises et établissements, mais aussi la vie syndicale sur tous ses aspects, de façon urgente. ♦ **Sonia Reyne**

COMMISSION FINANCIÈRE DE CONTRÔLE

« Assurer la continuité syndicale »

CFC// Présenté par Patrice Bossart, le rapport de la commission financière de contrôle (CFC) a dressé un bilan de son activité. Elle alerte sur la baisse du nombre de syndiqués et donc de ressources financières. Elle plaide aussi pour une meilleure formation des responsables financiers des syndicats. Morceaux choisis.

En tant que commission financière de contrôle, notre rôle est d'assurer la bonne application de ces règles et d'exercer une vigilance constante sur la gestion financière de la confédération. Cela passe par des contrôles réguliers, des analyses approfondies des comptes et des budgets, et la formulation de préconisations pour améliorer la gestion financière de notre organisation. Nous sommes conscients que ce travail exigeant nécessite des compétences techniques et de la rigueur méthodologique. La confédération s'est donc dotée d'un service comptable interne. Les relations entre la CFC et l'administration confédérale ont permis de renforcer nos échanges, conformément à l'objectif que nous nous étions fixés lors de notre dernier congrès.

Il est important de noter que les délais de consultation en amont sont parfois trop courts, limitant ainsi notre capacité à approfondir nos recommandations. Il est nécessaire de continuer à améliorer ces délais. Il existe plusieurs façons d'aborder cette question, notamment en travaillant au renforcement des échanges avec l'administration confédérale pour établir des calendriers de consultation plus précis et en communiquant sur les préoccupations et les recommandations de la commission financière de contrôle dans l'intérêt de notre organisation.

Notre commission s'appuie sur les règles financières adoptées collectivement pour régir les rapports financiers. Chaque année, un état prévisionnel des investissements confédéraux est présenté pour les investissements ou travaux d'un montant supérieur à 5 000 euros . Pour rappel, Il y a obligation d'établir trois devis pour éviter tout favoritisme. Enfin, la CEC a pour mission de s'assurer que l'ensemble des dépenses confédérales est conforme aux orientations votées lors du 52e Congrès.

Au cours de cette mandature, la CFC s'est réunie régulièrement dans le but d'examiner les différentes vérifications nécessaires, y compris par le biais de la visioconférence du fait de la pandémie. Lors d'un contrôle des registres de caisse, nous avons constaté un volume important de dépôts d'espèces sans justificatif exhaustif. Nous avons déclenché une alerte et demandé à l'administration de ne plus accepter de dépôts d'espèces non justifiés.

Au vu du volume important des pièces comptables, la CFC ne peut pas contrôler chaque dépense et chaque recette. Pour garantir un suivi rigoureux de ses comptes, la confédération s'est donc dotée d'un cabinet d'experts-comptables chargé d'expertiser les comptes et d'un cabinet de commissaires aux comptes d'approbation des comptes. Après approbation, les comptes sont publiés au Journal officiel et consultables librement par toutes et tous.

La CFC attire l'attention de l'administration confédérale sur le fait d'éviter de faire des placements dont le capital ne serait pas garanti à 100 %. Nous avons également examiné la masse salariale. Pour le moment, elle n'augmente pas de manière exponentielle mais elle doit être surveillée constamment en raison de la diminution des droits et moyens syndicaux lors de ces dernières années. Cette situation s'aggrave encore davantage avec la mise en place des CSE.

> **“La CEC a pour mission de s'assurer que l'ensemble des dépenses confédérales sont conformes aux orientations votées lors du 52e Congrès.”**

La baisse constante du nombre de syndiqués préoccupe fortement la CFC, car elle entraîne une diminution des ressources de la confédération et de nos organisations. La CFC s'inquiète également du délai de reversement des organisations qui, même s'il s'est un peu réduit, reste trop long. C'est pour ces raisons que nous recommandons d'essayer de contenir chaque année notre masse salariale au sein de la confédération, sans pour autant créer des carences dans l'activité. Cet équilibre reste fragile.

Il est crucial de continuer à expliquer la raison des cotisations et l'utilisation des ressources au service de nos activités revendicatives et pour mener les luttes. Il est indéniable que nous perdons un nombre important de syndiqués. Nous devons analyser de manière approfondie les raisons de ces résiliations et traiter la question de la continuité syndicale. Il est impensable de continuer à avoir un haut niveau d'adhésions et dans le même temps autant de départs. Il y a par ailleurs trop de déserts syndicaux, avec des salariés qui ne connaissent pas la CGT, même dans les secteurs où nous sommes implantés.

Nous devons travailler à renforcer notre visibilité et notre présence pour redevenir la première organisation syndicale. Bien que nous soyons actuellement la première organisation syndicale en termes d'adhérents, nous devons également être la première en termes de résultats électoraux. Concernant la transparence financière, de nombreux syndicats ne sont toujours pas à jour de leur publication, ce qui peut mettre en péril leur représentativité et celle de nos organisations, jusqu'à la confédération.

Chaque organisation doit disposer d'un camarade responsable de la politique financière et qui soit formé à nos outils de gestion. Nous réitérons le besoin de remettre en œuvre la formation des élus des commissions financières de contrôle du CCN pour renforcer le rôle de conseil des CFC. Un recensement des CFC et des présidents de CFC serait utile pour favoriser les échanges entre elles sur les questions liées à la politique financière. Une réflexion commune sur certains dossiers doit être renforcée, comme par exemple au travers du projet immobilier, dont une procédure judiciaire à l'initiative de la confédération est en cours du fait de sa non-réalisation. Il est nécessaire que nos organisations jouent pleinement leur rôle et contribuent aux différentes sollicitations qui seront effectuées par le collectif confédéral de politique financière.

Au vu des documents vérifiés, la CFC demande au congrès de donner quitus au rapport financier présenté, qui concerne le mandat écoulé. Enfin, la politique financière ne doit pas être une question réservée aux camarades en responsabilité, mais une question portée par l'ensemble de nos directions syndicales.♦ **Arthur Brondy**

MANIFESTATION

RETRAITES

À CLERMONT, LES CONGRESSISTES EN TÊTE DE CORTÈGE//
Sur proposition de Marie Buisson, membre du bureau du congrès, les délégués de la CGT ont voté lundi l'interruption de leurs travaux le temps de la manifestation clermontoise contre le projet de « réforme » des retraites. Ce mardi 28 mars, les militantes et militants, venus de toute la France, sont venus renforcer les rangs d'un cortège déjà bien fourni.

Les corps sont serrés. Trépieds et micros émergent à peine de la foule. 11 heures est passée, l'imposant cortège clermontois contre la « réforme » des retraites s'élance et les caméras de toutes les chaînes de télévision sont braquées sur la capitale auvergnate. Philippe Martinez, secrétaire général sortant, ouvre la marche. Derrière, dans la marée de gilets rouges, les drapeaux de fédérations et d'unions locales de tous les métiers et de tous les territoires.
« Cela aurait été impensable que les camarades ne soient pas présents », glisse Mickaël Cannarozzi, 36 ans, élu CGT au CSE de Constellium, à Issoire. Au premier plan des luttes locales et dix jours de grève dans les pattes, l'homme la barbe fournie dresse pour nous le paysage de la mobilisation locale contre la « réforme » des retraites. *« Énormément de monde se mobilise sur les manifestations. Les camarades sont de toutes les actions, comme des opérations "péage gratuit" ou le blocage de la gare de Clermont la semaine dernière. On sent une vraie colère contre la "réforme" des retraites et Macron. »*

« On sent une vraie colère contre la « réforme » des retraites et Macron. »

L'effet boule de neige

Croisée un peu plus tôt dans la manifestation, Sandrine Gérard, à la tête de l'union locale CGT du Havre, en Normandie, partage la même analyse. *« Depuis le début du mouvement, de nombreuses personnes qui n'avaient jamais été mobilisées prennent la rue, et même rejoignent le syndicat. Les choses se sont amplifiées depuis le 49-3, et on voit encore de nouvelles têtes. »* Sentiment de confiscation démocratique, inquiétude pour le pouvoir d'achat, rejet général de Macron et de son monde… Les colères s'additionnent et font boule de neige. *« La mobilisation s'accentue, on voit bien que les gens sont encore plus déterminés qu'au début du mouvement »*, analyse l'aide-soignante, qui s'inquiète de la répression policière de plus en plus forte. *« Au Havre, les choses se durcissent, mais se passent encore bien. Nous avons négocié il y a longtemps que les policiers peuvent être présents tant qu'ils demeurent invisibles. »*

Violences partout, découragement nulle part

La situation n'est pas la même partout. Les violences policières ont marqué les manifestants de la semaine dernière, mais aussi la mobilisation à Sainte-Soline (Deux-Sèvres) – à l'heure où nous écrivons ces lignes, un manifestant, blessé par les forces de l'ordre, est toujours entre la vie et la mort. À Paris, alors qu'un camarade cheminot a été éborgné le 23 mars, la préfecture de police a une nouvelle fois déployé la Brav-M, inspirée des unités de voltigeurs dissoutes en 1986 suite à la mort de Malik Oussekine. *« On a encore le contrôle, mais c'est chaque jour plus compliqué de s'assurer que les cortèges soient sécurisés »*, constate Sandrine Gérard. Une répression croissante qui n'a pas empêché, hier, les manifestants de débarquer en masse au sein des cortèges malgré des chiffres moindres que la semaine dernière. À 17 heures, la CGT dénombrait près de 450 000 manifestants et des rassemblements massifs dans toutes les grandes villes de France, dont 35 000 à Clermont qui, vers midi, envahissaient la place de Jaude. Dans la fumée des lacrymogènes, un drapeau CGT au poing, la statue de Vercingétorix semble contempler la victoire qui vient. ♦ **Clément Pouré**

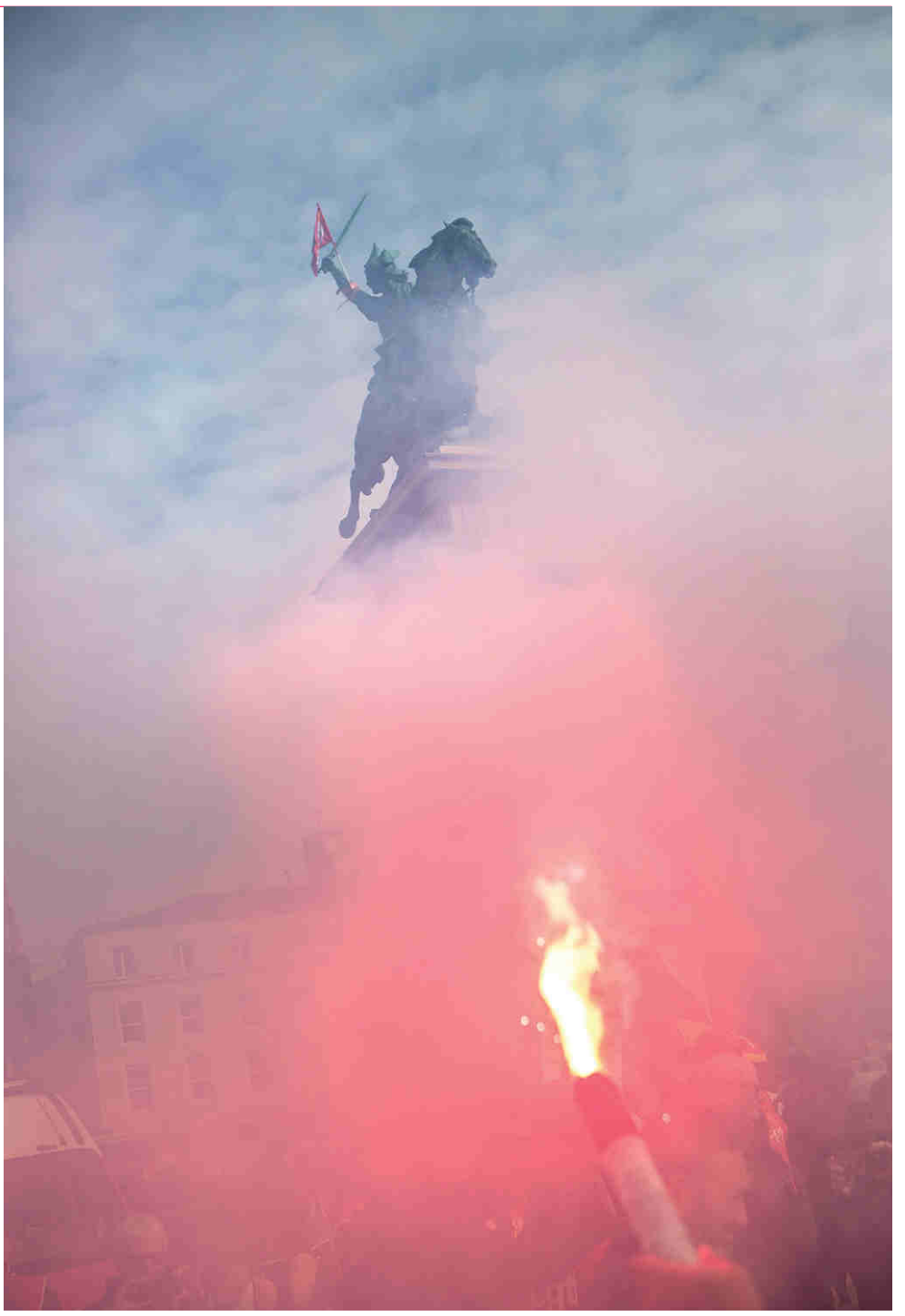

« La mobilisation s'accentue, on voit bien que les gens sont encore plus déterminés qu'au début du mouvement. »

Charonne

REGARDER ENFIN L'HISTOIRE EN FACE// La CGT a adressé aux présidents des groupes parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat une demande pour porter une proposition de loi visant à officialiser la responsabilité de l'État dans les massacres du métro Charonne le 17 octobre 1961, où des manifestants ont trouvé la mort.

La CGT s'est positionnée pour une reconnaissance par l'État du crime commis à Charonne.

DR

Il y a soixante et un ans, au métro Charonne, la police aux ordres du préfet Papon a tué des femmes et des hommes qui n'avaient commis comme seul délit que celui de manifester. Elles et ils réclamaient la paix, exigeaient que cessent la terreur et les crimes commis par l'Organisation de l'armée secrète (OAS), avec pour objectif que soit accordé au peuple algérien le droit légitime à l'indépendance après plus de cent trente années de colonisation. Si, en ce 8 février 1962, les rues de la capitale ont été envahies en réponse à l'appel de la CGT, de l'Unef, du Sgen et du SNI de la région parisienne, c'est parce que la veille, une enfant, Delphine Renard, avait été mutilée à vie à la suite d'un acte terroriste revendiqué par l'OAS au domicile d'André Malraux, alors ministre de l a Culture. Si cet appel a été entendu par des milliers de travailleuses et de travailleurs, c'est pour dire stop à la violence de cette organisation fasciste, pour dire stop à cette guerre coloniale qui tuait et traumatisait la jeunesse française et algérienne. Ce sont des valeurs de justice, de solidarité et de paix qui les rassemblaient.

Les autorités françaises, de De Gaulle au préfet Papon en passant par le Premier ministre Michel Debré et le ministre de l'Intérieur Roger Frey, avaient décrété l'interdiction de la manifestation. Nul n'avait le droit de s'opposer à des femmes et des hommes qui se levaient en masse contre l'ignominie des actes commis par ce groupuscule factieux qu'était l'OAS.

Ce jour-là, neuf militants CGT sont morts, massacrés par la brutalité des forces de police, pris au piège dans cette bouche de métro où ils tentaient de se réfugier. Les brigades spéciales aux ordres de Papon se sont acharnées sur eux. De nombreux manifestants furent blessés, certains très grièvement. Les manifestants défilaient pacifiquement, mais ils avaient face à eux une police d'État commandée par un préfet qui avait déjà fait montre de sa haine de la démocratie et de sa cruauté sous le régime de Vichy en faisant allégeance à l'occupant nazi.

La CGT avec Philippe Martinez et le comité Vérité et justice pour Charonne avec Henri Cukierman ont adressé aux présidents des groupes parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat, à l'exclusion des élus de l'extrême droite, la demande expresse de porter une proposition de loi visant à officialiser que l'État français avait commis un crime dont furent victimes Suzanne Martorell, Fanny Dewerpe, Anne-Claude Godeau, Jean-Pierre Bernard, Hippolyte Pina, Édouard Lemarchand, Raymond Wintgens, Daniel Féry et Maurice Pochard. En ce qui concerne les crimes du 17 octobre 1961, où des dizaines de manifestants algériens trouvèrent la mort à Paris et en banlieue, quelques pas bien insuffisants ont été faits mais, à ce jour, aucun dirigeant français n'a eu le courage de regarder l'histoire en face et d'assumer la responsabilité de l'État envers les victimes de Charonne. L'adoption d'une telle loi honorerait celles et ceux qui ont bravé les interdits pour affirmer avec force la légitimité de leur combat pour un monde de justice et de paix.

◆ **Institut CGT d'histoire sociale**

Pour tout contact : ihs@cgt.fr
Site web : www.ihs.cgt.fr
Facebook : https://www.facebook.com/ihscgt

Les révoltes ont pris racine dans le sud rural et pauvre.

PILAR OLIVARES

Pérou

UN POUVOIR AUX ABOIS FACE À LA RÉVOLTE SOCIALE// Fracture. Depuis la destitution de son président Pedro Castillo par le Parlement, en décembre 2022, le pays est le théâtre de manifestations de masse violemment réprimées par le pouvoir de transition. Sourd à leurs revendications et au malaise social, qui couve depuis plusieurs décennies dans un pays laminé par les inégalités, il attise la colère d'une population déterminée à changer la donne.

C'est l'étincelle qui a mis le feu aux poudres. La destitution et l'arrestation, le 7 décembre 2022, du président péruvien Pedro Castillo, après sa tentative ratée de coup d'État, a embrasé le pays, provoquant grèves et manifestations de masse aux mots d'ordre « Que se vayan todos ! » (« tous dehors ! »), signe d'un malaise politique et social qui couve de longue date au Pérou.

À la révolte des manifestants, le pouvoir de transition – né de l'alliance entre l'ancienne vice-présidente de Pedro Castillo, Dina Boluarte, issue comme lui du parti Perù Libre (gauche), et les forces de droite du Congrès –, répond depuis trois mois par le couvre-feu et une répression militaire d'une violence inouïe, causant des dizaines de morts et plusieurs centaines de blessés.

Dans un rapport publié en février dernier par Amnesty International, qui dénonce *« l'usage disproportionné de la force contre des personnes qui protestaient »,* des preuves de quarante-six cas de violation des droits humains, notamment à Lima (centre) et Puno (sud-est), ont ainsi été recueillies. La persécution touche également les représentants syndicaux et politiques, dont des dirigeants de la CGTP, la principale organisation syndicale du pays. En première ligne, ils ont été à l'origine, avec l'Assemblée nationale des peuples (coordination de divers secteurs du mouvement social et des organisations paysannes), de la grande grève nationale du 19 janvier 2023 : une centaine de barrages routiers avaient bloqué la circulation à travers le pays, particulièrement dans le Sud, l'épicentre de la contestation.

Que cette révolte ait pris racine dans ce Sud rural, au cœur des régions andines marginalisées, pauvres et politiquement sous-représentées, n'est pas un hasard dans un pays fracturé par les clivages ethniques, géographiques, ainsi que par les inégalités sociales (1 % de la population détient 28 % des richesses, selon le World Inequality Report de 2022). Pedro Castillo, ancien enseignant et syndicaliste, vient de cette région-là. C'est par le vote massif de ces paysans, confrontés au racisme de l'élite bourgeoise de Lima, la capitale, qu'il a pu accéder au pouvoir, en juillet 2021.

À la tête du pays pendant dix-huit mois, ce dernier a pu mettre en œuvre deux décrets-lois qui ont représenté des avancées pour les travailleurs et les syndicats, dont la restauration d'un droit de grève effectif n'est pas des moindres. Mais il a aussi accumulé les faux pas, face à un Congrès qui n'a cessé, depuis son élection, de le déstabiliser. L'incontournable réforme agraire, point essentiel de son programme, est ainsi passée à la trappe. Tout comme le processus constituant, qui devait mettre un terme à la Constitution néolibérale héritée de la présidence autoritaire d'Alberto Fujimori, entre 1990 et 2000.

La formation d'une Assemblée constituante est une des revendications principales des manifestants et de la CGTP, qui exigent également le départ de Dina Boluarte ainsi que la tenue d'élections anticipées. Si, pour le moment, le pouvoir reste sourd à ces revendications, comptant sur l'usure du mouvement, les manifestants, eux, ne fléchissent pas dans leur détermination à renverser le cours de l'histoire.

◆ **Hayet Kechit**